

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**METROPOLE TELEVISION**

(Eurolist)

Par courrier du 5 juillet 2006, reçu le jour même, la société Swilux SA (1, rue de Namur, L-2211, Luxembourg), contrôlée par la Compagnie Nationale à Portefeuille SA - "CNP" (1), a déclaré avoir franchi en hausse, le 4 juillet 2006, par suite de l'acquisition de 6 594 435 actions METROPOLE TELEVISION hors marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société METROPOLE TELEVISION et détenir 6 594 435 actions METROPOLE TELEVISION représentant autant de droits de vote, soit 5% du capital et 5,88% des droits de vote de cette société (2).

- 
- (1) Contrôlée indirectement par la société Frère-Bourgeois SA et, au plus haut niveau par la famille Frère.  
(2) Sur la base d'un capital composé de 131 888 690 actions représentant 112 118 437 droits de vote.